



Bac pro ELEEC

Electrotechnique Energie Equipements Communicants



ELECTROTECHNIQUE

Le diplôme

Le candidat est présenté à l'examen d'Etat du Bac pro à l'issue de la formation. Il reçoit, en outre, le certificat de formation professionnelle de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les trois années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves.

Les objectifs de la formation

Les futurs diplômés seront à même de s'adapter à toutes les situations au sein de leur entreprise dans des domaines tels que :

- Installation et mise en service de systèmes électroniques, électrotechniques, automatismes, réseaux industriel et tertiaire
- Organisation du travail, information, gestion
- Distribution de l'énergie électrique tertiaire et industrielle
- Maintenance de matériels et d'installations électriques

Ils auront acquis les compétences nécessaires à une meilleure compréhension des relations fonctionnelles et hiérarchiques qui conditionnent la dynamique d'une entreprise, ainsi qu'une plus grande autonomie dans l'exercice de leurs fonctions.

Perspectives professionnelles

Etudes :

- Construction : organisation de la production, gestion de la qualité, essais et contrôles
- Elaboration du cahier des charges

Installation :

- Organisation d'un chantier
- Mise en service d'une installation
- Relation clientèle et fournisseurs

Maintenance :

- Préventive : systématique, conditionnelle
- Corrective : dépannage, réparation

Secteurs d'activité

La transformation de l'énergie se décline en deux champs distincts d'application terminale : habitat/tertiaire et industrielle. Le titulaire d'un Bac pro ELEEC intervient dans les domaines de la production, la transformation, le transport et la distribution de l'énergie électrique. Ses activités s'exercent principalement au niveau des études, de la réalisation, la mise en œuvre et la maintenance d'installations et équipements électriques.

Nos partenaires

Artisans PME-PMI, groupes internationaux enbauchent chaque année les apprentis de l'IFABTP.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 3 ans sur le mode d'alternance école-entreprise

- 1 semaine à l'IFABTP (soit un total de 60 semaines de formation)
- 1 semaine en entreprise

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

Admission à partir du dossier scolaire, sur tests de positionnement et entretien de motivation.

Contact

ifabtp@versailles.cci.fr

IFABTP

21, rue du Chantier d'Hérubé
78410 Aubergenville
Tél : 01 30 90 54 00

www.ifabtp.fr

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en pourcentage du SMIC et des dispositions spécifiques de la FFBTP (40% à 78%*) et dont le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et en fonction du niveau de diplôme préparé.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

* source Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics



Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

Pré-requis

Possibilité d'entrer après :

- Sortie de 3^{ème}
- Un CAP relevant d'un domaine de la même filière professionnelle et préparé obligatoirement après une classe de 3^{ème} de collège générale

Programme de la formation

Enseignement général :

- Français
- Histoire-géographie
- Education artistique
- Anglais
- Gestion
- Mathématiques, Sciences physiques
- EPS

Enseignement professionnel :

- Logique
- Automatisme
- Communication
- Informatique
- Electronique, électronique de puissance
- Réseaux Voix Données Image

- Contrôle d'accès, alarme anti-intrusion
- Alarme incendie
- Mécanique
- Régulation, distribution de l'énergie
- Vibration et propagation
- Optique
- Thermique
- Chimie
- CAO

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

L'apprenti participera au câblage de tableaux de protection et de répartition de circuits, au raccordement et paramétrage d'appareils communicants, à la réalisation de réseaux téléphoniques et informatiques et au raccordement et paramétrage d'équipements liés à des énergies renouvelables.

Poursuite d'études envisageable

- BTS MI
- BTS ET
- DUT

Tout sur les écoles
du groupe CCIV
www.ecoles.versailles.cci.fr